



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE PORT-LA NOUVELLE

Direction Générale des Services



NOTE SYNTHETIQUE :
BUDGETS PRIMITIFS 2021

Séance du Conseil Municipal du 28 décembre 2020

BUDGET PRINCIPAL :

1°/ Données synthétiques sur la situation financière de la Commune (L 2313-1 du C.G.C.T.) :

a - Population

La population légale de la Commune au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 est de 5 753 habitants.

La population DGF est calculée chaque année sur la base de la population totale à laquelle s'ajoutent notamment les résidences secondaires. Elle est de : 10 329 habitants.

b - Ratios budget principal 2021

La Commune comprenant un nombre important de résidences secondaires, il est important de rapporter les dépenses et les recettes du budget à la population DGF.

1 Dépenses réelles de fonctionnement/population 2 378.10 € (INSEE) – 1 324.55 € (DGF)

2 Produit des impositions directes/population 851.73 € (INSEE) – 474.39 € (DGF)

3 Recettes réelles de fonctionnement/population 2 550.80 € (INSEE) – 1 420.73 € (DGF)

4 Dépenses d'équipement brut/population 1 279.41 € (INSEE) – 712.60 € (DGF)

5 Encours de dette/population 2 286.46 € (INSEE) – 1 273.50 € (DGF)

6 DGF/population 118.20 € (INSEE) – 65.83 € (DGF)

7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2) 60.14 %

9 (Dépenses Réelles fonctionnement + Remboursement dette) / Recettes Réelles Fonctionnement 102.12 %

10 Dépenses d'équipement brutes / Recettes réelles de Fonctionnement 49.88 %

11 En-cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement 89.64 %

c - Données synthétiques sur dernier exercice clos (2019)

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement représentent en 2019 - 2 145.78 €/habitant (INSEE) et 1 195.15 €/habitant (DGF).

Charges de personnel

En légère augmentation par rapport à 2018, elles s'établissent au 31/12/2019 à 7,540M€ soit +3.98%.

Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2020 l'encours de la dette s'établissait à 14 427 175.43 €.

Cela représente une légère augmentation suite à l'emprunt réalisé fin d'année 2019 pour 2 000 000€. En 2020 le ratio d'endettement se situe à 0.92 soit au niveau bien maîtrisé entre la médiane (0.6) et le seuil des 10 %.

Au 01/12/2020 l'encours de la dette s'établit à 13 515 269.91 €.

Recettes :

Les recettes de fonctionnement (hors excédent) représentent en 2019 – 2 558.13 €/habitant (INSEE) et de 1 424.82 €/habitant (DGF).

Fiscalité

Le produit de la fiscalité directe est de 837.03 €/habitant (INSEE) et de 466.21 €/habitant (DGF) pour l'exercice 2019. Les chiffres réels de 2020 ne sont pas encore définitifs.

Les taux étaient inchangés depuis 2018, pour 2021 ils augmentent de 2,80% :

Taxe sur la propriété foncière : 23,61% contre 22,97 % en 2020

Taxe sur la propriété non bâtie : 149,45 % contre 145,38 % en 2020

Dotations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement connaît une baisse constante amorcée en 2013 avec 490 389 € en 2020 contre 1 526 926 € en 2013. Elle devrait se stabiliser en 2021 à 490 000 €.

Section d'investissement :

En 2019, les dépenses d'investissement d'équipement sont de 1 094.73 €/habitant (INSEE) et de 609.74 €/habitant (DGF). Une maîtrise sera constatée en 2020 et une augmentation en 2021.

2°/ Liste des organismes pour lesquels la Commune détient une part du capital :

Société d'économie mixte locale ALENIS :

- 16 422 actions réparties entre actionnaires publics et privés
- Part de la Commune : 1 109 actions soit 6.75% du capital

3°/ Emprunts réalisés par les organismes HLM auprès de la Caisse des Dépôts et consignations garantis par la Commune :

BENEFICIAIRE	ANNEE EMPRUNT	MONTANT INITIAL	ANNUITE GARANTIE
SAAAHLM	2001	464 512,00	14 367,46
SAAAHLM	2001	138 652,00	3 921,33
SAAAHLM	2001	259 240,00	8 629,13
ALOGEA	2018	476 250,00	46 750,00
ALOGEA	2018	605 500,00	25 825,70
ALOGEA	2019	25 081,00	0,00
TOTAL		1 969 235,00	26 917,92

Echéancier de l'amortissement :

CAPITAL A L'ORIGINE	RESTANT DU AU 01/01/2021	CAPITAL PAYE EN 2021	INTERETS PAYES EN 2021	RESTANT DU AU 01/01/2022
1 969 235.00	1 662 323.37	70 578.32	28 915.30	1 633 407.57

4°/ Liste des délégataires de service public :

- GrDF : service public de distribution du gaz de ville
- Casino de Port- La Nouvelle
- Aire d'accueil de camping-cars
- Camping municipal

BUDGETS ANNEXES (S.P.I.C) :

- Budget annexe du camping municipal « Le Golfe » :

Service public local à caractère industriel et commercial (SPIC), le budget est soumis aux règles de l'instruction budgétaire et comptable M4.

En 2021, le budget primitif s'équilibre en exploitation à 51 000 € et à 41 970 € en investissement.